

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FARR TOURISME ET VOYAGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY ANGRE

8eme tranche a cote du stade d'Angré vers le petit pont
chinois, Lot 370, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FARR TOURISME ET VOYAGE »

Objet : Billetterie, location de véhicules, écotourisme, assistance visa, assistance étudiants, colonie de vacance, pèlerinages, visites de sites industriels, transport et transfert d'argent, immobilier, commerce général, agriculture et élevage, import-export et divers et prestation divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY ANGRE
8eme tranche a cote du stade d'Angré vers le petit pont
chinois, Lot 370, Ilot 28

Dirigeant(s) M KPONOU JEAN CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08080 du 20/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53717/GTCA/RC/2023 du 20/07/2023

